

Compte-rendu Comité de voisinage numéro 12

5 NOVEMBRE 2019

Compte-rendu

Personnes présentes :

Collège habitants :

Association Action Barbès : Jean-Raphaël BOURGE, Marc POISSENOT

Collectif Riverains Lariboisière – Gare du Nord : Ruth GROSRICHARD, Mickaël LEMENN

Collectif Parents SCMR75 : Christian ROBLEDO

Karine MAZLOUMIAN

Collège Elus :

Élus du 10^e : Alexandra CORDEBARD, Stéphane BRIBARD, Paul SIMONDON, Sylvain RAIFAUD, Dante BASSINO, Deborah PAWLIK, Véronique AMMAR

Cabinet de l'adjointe à la Maire de Paris en charge de la Santé : Antoine BASTIDE

Collège Police, institutions et entreprises locales :

Commissariat du 10^e : Rachel ABREU

Ville de Paris – DPSP : Daniel DAUPHANT, Eloïse CAMAX

Ville de Paris – DPE : Aline UNAL

RATP : Didier PERRET

SNCF : Odile GIRARDIERE

INDIGO : François JOUVE

Collège associations et institutions toxicomanie/santé :

Gaïa-Paris : Elisabeth AVRIL, Céline DEBAULIEU

APHP – Espace Murger : Maeva FORTIAS

MMPCR : Carmen BACH, Jérémie NICOLAS, Anastasia TROUVE

PRIF – MILDECA : Olivier ANDRE

ARS 75 : Sylvia NGUYEN DANG

AURORE – EGO : Dorothée PIERARD

ARC75 – Les équipes d'amitié : Emmanuelle SARB

ORDRE DU JOUR

- I. Validation du précédent compte rendu3
- II. Point de situation sur le fonctionnement de l'espace Gaïa3
- III. Point de situation sur la physionomie de l'espace public..... 7

La séance est ouverte à 18 heures 12.

Alexandra CORDEBARD, Maire du 10^e arrondissement, ouvre la 12^e réunion du Comité de voisinage. L'ordre du jour est classique. Elle fait remarquer que la récurrence semestrielle des réunions est suffisante aux vues de la situation. Depuis le mois d'octobre, la salle est ouverte le matin dès 9h30, ce qui donnera lieu à discussion au cours de la séance.

I. Validation du précédent compte rendu

Mme la Maire indique que quelques modifications à la marge ont déjà été demandées et intégrées. Elle tient à présenter, au nom des personnes de son service, ses excuses pour l'envoi tardif du document. En outre, elle remercie les personnes d'avoir apporté les corrections qui seront intégrées.

En l'absence d'autres remarques, le compte rendu de la réunion du 16 avril 2019 est validé.

II. Point de situation sur le fonctionnement de l'espace Gaïa

Mme le Maire donne la parole aux représentants de l'espace Gaïa.

Céline DEBAULIEU, coordinatrice de la salle de consommation à moindre risque de Gaïa-Paris, montre que la salle bénéficie d'une grande stabilité, tant dans la fréquentation que dans les nouvelles personnes reçues en entretien, celles-ci représentant une vingtaine de personnes par mois. Ce sont ainsi près de 1300 personnes qui ont été incluses depuis l'ouverture de la salle, soit entre 400 et 450 personnes différentes qui se rendent mensuellement dans la salle de consommation. L'ouverture le matin modifiera ses taux de fréquentation. Quotidiennement, elle observe entre 180 et 190 passages.

Depuis le 7 octobre, indique-t-elle, la salle est ouverte de 9h30 à 20h30 en continu, soit quatre heures ajoutées. 60 % de la file active étant composée de personnes sans domicile, cette population était en demande d'ouverture le matin, notamment pour se reposer. Elle comptabilise entre 80 et 100 passages le matin, soit un total compris entre 250 et 300 passages quotidiens, incluant les passages pour le repos. Néanmoins, les équipes sur le terrain trouvent ce temps plus propice aux échanges puisqu'il permet une meilleure fluidité au cours de la journée. En outre, les assistants sociaux ont adapté leurs horaires. Elle se réjouit déjà de ce premier mois positif, plus fréquenté, ce qui signifie que certaines personnes qui consommaient dans l'espace public viennent désormais dans la salle de consommation.

Ruth GROSRICHARD, du collectif Riverains Lariboisière – Gare du Nord, s'enquiert du dispositif pour les consommateurs de crack : la salle propose-t-elle l'accès à des consommateurs de crack non injecteurs, ou seulement à des injecteurs qui parfois sont aussi des consommateurs de crack ?

Céline DEBAULIEU répond que l'ouverture sur les horaires du matin n'a pas changé le dispositif. Étant la seule salle à proposer cela, elle n'envisage pas de proposer une solution d'entrée différente, à savoir qu'il faut être obligatoirement injecteur pour venir. Elle complète en indiquant que l'ouverture du matin a permis de réorganiser les maraudes. Celles-ci se font désormais quotidiennement matin et après-midi, et les équipes ont pu être dédoublées l'après-midi : deux personnes sont chargées d'une maraude pédestre au sein du quartier, tandis que deux autres se chargent du ramassage de matériel usagé ou des traces de consommation.

De plus, bien que cela n'ait pas d'impact direct sur le quartier, le programme d'échange de seringues (via le CAARUD mobile de Gaïa) est passé de deux à cinq fois par semaine : le lundi, le mercredi, le jeudi et le week-end. Les lundis et jeudis, aucune distribution de matériel n'est faite. La maraude met en avant une dynamique d'entretiens, d'orientations, de relais médico-sociaux.

Elisabeth AVRIL, directrice de l'association Gaïa-Paris, annonce qu'il y a 13 personnels supplémentaires. Compte-tenu du turn-over récurrent et important des intervenants, et à l'ouverture de 4 heures supplémentaires le matin, des personnes ont dû être recrutées depuis l'été et les recrutements continuent. L'intégration de ces personnes demande beaucoup de travail.

Deborah PAWLIK, élue du groupe PPCI, se souvient du précédent comité de suivi lors duquel le recrutement avait été évoqué en termes de profils de postes. Quel est le profil des personnes recrutées ?

Elisabeth AVRIL détaille que cela concerne 7 postes infirmiers et des postes de travailleurs sociaux. Elle remarque que, depuis l'ouverture de la salle en 2016, les profils ont changé : ce sont désormais davantage des personnes ayant travaillé auprès de personnes autistes ou dans le domaine du handicap ou de la psychiatrie, ce qui amène des avantages.

Ruth GROSRICHARD se souvient également de la difficulté mentionnée à trouver un psychiatre pour assurer la vacation qui se tenait jusqu'en octobre 2018.

Elisabeth AVRIL se réjouit d'avoir pu répondre à un appel d'offres Ville-Hôpital émis par l'ARS qui prévoyait un temps partagé de médecin psychiatre entre l'hôpital et la structure et a obtenu une réponse favorable. Ainsi, un psychiatre devrait arriver le 6 ou 7 novembre, à mi-temps sur l'hôpital Fernand-Widal et à Gaïa l'autre partie de son temps, ce qui offre une durée élargie et moins contraignante.

De plus, une formation de psychiatrie pratico-pratique sera dispensée aux personnels de l'espace Gaïa au mois de décembre. Celle-ci donnera quelques connaissances de base, quelques bons réflexes avec les personnes qui présenteraient des symptômes délirants, etc.

Alexandra CORDEBARD résume ce deuxième point par une triple augmentation :

- extension des horaires d'ouverture ;
- accroissement de l'effectif ;
- développement des capacités de maraude, désormais quotidiennes.

Ces voies d'amélioration avaient été explorées, discutées et souhaitées et ont pu être mises en place, notamment grâce à l'augmentation du budget délivré par l'ARS. Ainsi, cette phase d'observation permet aux praticiens et responsables de la salle d'affirmer que la prise en charge est améliorée. Elle en appelle donc à regarder, au fil des mois suivants, les implications sur les conditions de travail des personnels de l'espace Gaïa et sur l'accompagnement des usagers.

Elisabeth AVRIL ajoute qu'un groupe de travail a été initié par la Mairie du 19^e arrondissement dont le secteur psychiatrique viendra visiter la salle à la rencontre des personnels. Cette rencontre permettra de fluidifier les échanges et les prises en charge conjointes. En outre, une réunion est prévue à l'hôpital Sainte-Anne, toujours dans le but d'améliorer les prises en charge. Elle voit ces échanges — hors situation de crise — comme étant très positifs.

De plus, la salle de repos de la Porte de la Chapelle, située sous une branche d'accès au périphérique, a nécessité le recrutement de 16 personnes et se fait en collaboration avec l'association Aurore et devrait ouvrir le 18 novembre. Cette salle combinera accueil, hygiène et repos, avec 14 places dédiées pour dormir. La population accueillie, souvent connue, très marquée par de fortes dépendances, des traumatismes, des problèmes psychiatriques, devrait être très hétérogène ; l'objectif de cette salle est de recevoir les personnes « scotchées à la colline » pour les en faire sortir et leur faire d'autres propositions.

Elisabeth AVRIL indique que l'ouverture du CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogue) de l'association Charonne, rue Binet derrière la Porte de Clignancourt, semble avoir été reportée à début décembre, suite à des problématiques de travaux. Mme NGUYEN-DANG, médecin référent en addictologie de l'ARS 75, le confirme.

Mme la Maire a hâte de savoir si cette prise en charge qui se re-diversifie permettra également de meilleurs échanges et une prise en charge globale des personnes, qu'elles soient statiques ou nomades.

Ruth GROSRICHARD s'inquiète du nombre croissant de passages quotidiens. Considérant les limites de la salle (en termes de matériel et de ressources humaines), elle pose la question de la pertinence d'un seuil à partir duquel déclarer que la salle ne peut pas accueillir davantage.

Par ailleurs, la possibilité d'autres salles réparties en Île-de-France avait été évoquée. Où en est ce point, qui pourrait s'avérer intéressant à mettre en place, puisque selon elle, la hausse de la fréquentation ne peut que se poursuivre.

Mme la Maire énonce que rien ne démontre, à ce stade, ce dernier point. Une disponibilité plus grande de la salle est nécessaire aux vues du constat de la présence de consommations matinales dans certains endroits, et de la volonté de capter ce public dans la salle. En revanche, rien ne prouve depuis l'ouverture de la salle que celle-ci a attiré des personnes d'autres quartiers.

De plus, la présente instance n'est pas en mesure d'instruire l'ouverture d'autres salles dans d'autres endroits en Île-de-France et dans Paris, bien qu'à titre personnel, elle le souhaite.

Céline DEBAULIEU renchérit que les chiffres donnés plus tôt marquent une stabilité. La croissance est due à l'amplitude des horaires d'ouverture élargis, ce qui montre que cela répond à un réel besoin, pour des personnes déjà connues. Au moment de l'ouverture de la salle trois ans auparavant, 250 passages quotidiens semblaient la capacité maximale de la salle sur les 7 heures d'ouverture. À ce jour, l'affluence est fluide. Le critère d'être injecteur permet également de stabiliser la fréquentation, puisqu'il n'est pas prévu d'ouvrir aux inhaleurs.

Mickaël LEMENN, du collectif Riverains Lariboisière – Gare du Nord, se demande si les utilisateurs se font enregistrer et si leur provenance est connue. Il considère que la salle attire le deal et les fumeurs de crack.

Maeva FORTIAS, PH responsable de l'espace Murger à l'hôpital Fernand-Widal, se souvient qu'avant l'ouverture de la salle, le deal s'effectuait largement aux abords de la Gare-du-Nord et de la Chapelle. Elle observe que des gens viennent de partout de Paris et de la région parisienne pour les consultations. Dire que la salle attire des personnes étrangères au 10^e arrondissement ne lui semble donc pas un indicateur pertinent.

Elisabeth AVRIL reconnaît que, 60 % de ces personnes étant SDF, elles ne paient pas de loyer dans cet arrondissement, mais se considèrent pourtant du quartier, et cela depuis 15 ans. Pour les personnes vivant dans les foyers d'urgence ou d'insertion, elles changent de domicile selon le SIAO (Services intégrés de l'accueil et de l'orientation). Elle admet que les rares personnes ayant un appartement ne résident pas dans le quartier.

III. Point de situation sur la physionomie de l'espace public

Alexandra CORDEBARD souhaite faire un point sur l'accompagnement de cet environnement depuis la mise en place de l'opération « Tous mobilisés » instaurée depuis qu'elle est devenue Maire en 2018. Cette question est légitime après les marches exploratoires menées y compris avec les habitants du quartier, des comités de pilotage, des réunions avec les acteurs, les services...

Concernant ce qui a été complètement mis en place, elle liste :

- le ravalement de l'école Belzunce ;
- les permis de végétaliser et de plantation devant la salle ;
- les entrées de parking Indigo, qui recueillent des contestations esthétiques, mais pas sur leur usage ;
- les maraudes supplémentaires, notamment la maraude spécialisée à l'égard des usagers de drogues de la Ville qui avait été demandée, indépendamment de celle de Gaïa ;
- le kiosque confié à Quartier partagé à l'intérieur du jardin Aristide-Cavaillé-Coll ;
- l'œuvre d'art « Embellir Paris » apposée sur le mur de l'hôpital Lariboisière ;
- les moyens significatifs supplémentaires déployés pour le renforcement de propreté ;
- les renforcements de service de sécurité mis en place, notamment un gardiennage permanent d'un certain nombre de parcs et jardins (Aristide-Cavaillé-Coll, Marielle-Franco) ;
- le passage au moins deux fois par jour du service « Urgence propreté ».

Elle énumère ensuite les mesures qui sont en cours de réalisation :

- le déplacement de l'armoire électrique située au coin des rues Ambroise-Paré et Guy-Patin devrait s'achever autour de la mi-novembre ;
- le réaménagement du jardin Aristide-Cavaillé-Coll a malheureusement pris beaucoup de retard compte-tenu des demandes formulées par les Architectes des Bâtiments de France. Les travaux devraient commencer au 1^{er} trimestre 2020 ;
- la restauration de l'église Saint-Vincent-de-Paul ;
- les négociations entre la SEMAEST et l'épicerie du 7 rue Ambroise-Paré avancent, portées par les habitants et soutenues par la Ville ;
- une étude sur la création d'un marché bio sur l'espace Fénelon-Bossuet ;
- une nouvelle communication sera déployée en direction de la totalité des habitants du quartier, notamment sur les horaires, les maraudes, les informations liées à la salle.

Certaines mesures ont été actées :

- la végétalisation, l'étude pour agrandir les trottoirs et faire disparaître le stationnement de la rue Saint-Vincent-de-Paul. Les premières versions des études doivent être livrées courant décembre ;
- la végétalisation des rues Ambroise-Paré et Guy-Patin : les études sont commandées.

Enfin, un point est bloqué concerne l'aménagement sortie de parking du 18, rue Saint-Vincent-de-Paul. Malgré les efforts continus, répétés et insistants envers le propriétaire, celui-ci ne se montre pas de bonne volonté. Il n'est cependant pas question d'abandonner. Elle se dit ouverte aux autres biais de communication plus collective, puisque le dialogue avec l'institution semble inefficace.

Karine MAZLOUMIAN, habitante en face de la SCMR, apprécie le calme de la réunion. Reprenant les propos d'Elisabeth AVRIL, elle sent effectivement qu'elle habite « leur quartier ». Depuis l'extension des horaires d'ouverture, elle observe plus de bruit, de présence, de stagnation, de deal le matin, y compris le dimanche matin. Le sas du parking Indigo, lorsqu'il fonctionne, donne satisfaction. Malgré les 30 recrutements supplémentaires, elle se souvient de la proposition qu'elle avait faite d'un « médiateur », « gardien de *notre* paix » (riverains et usagers) qui serait un référent autant pour la salle que pour la rue, une personne relai vers laquelle se tourner en cas de problème. Ce rôle n'est pas celui du vigile ni des maraudes ni de la Police nationale. Elle regrette l'absence d'une telle personne.

Deborah PAWLIK partage ce constat et le souhait formulé d'avoir un médiateur. Elle reconnaît que la salle fonctionne et progresse. En revanche, l'espace public alentour ne donne pas satisfaction. Un dispositif comme le médiateur comme mentionné plus haut semble la condition *sine qua non* de la poursuite de cette expérimentation, qui en est à mi-parcours.

Par ailleurs, concernant l'extension des horaires, y a-t-il eu un renforcement des dispositifs de contrôle d'entrée et de sortie des usagers ? Les mesures évoquées par Mme la Maire sont appréciables et donneront une meilleure image du quartier, certes, mais ne sont pas des éléments de réponse suffisants pour la gestion de l'espace public.

Ruth GROSRICHARD soulève deux points. Elle ne se souvient pas que l'annonce du projet « Tous mobilisés » ait été en lien avec la SCMR. Elle souhaiterait qu'il y ait plus de communication dédiée aux habitants suite aux marches et ateliers préparatoires qui se sont tenus : en ce sens, une réunion invitant les citoyens serait pertinente et mériterait d'être tenue.

De plus, depuis la précédente réunion, beaucoup de choses positives se sont passées pour la salle, pour son intérieur. Les choses ont été dites et ne méritent pas d'y revenir. Mais la situation a été très tendue à l'extérieur de la salle, avec des phénomènes habituels : attroupements, bagarres fréquentes, bruit jusqu'à très tard dans la nuit, le

deal (en nette augmentation) et la consommation sur la voie publique, l'intrusion de toxicomanes notamment au 19 rue Saint-Vincent-de-Paul. Elle déplore d'une part la banalisation du deal, d'autre part l'augmentation du crack, également banalisé, et nouveau dans le quartier. De plus, la consommation d'alcool augmente fortement, sur une amplitude horaire plus grande, en lien avec l'ouverture de la salle. Se tournant vers M. SIMONDON, adjoint à la Maire de Paris en charge de la propreté, elle regrette le défaut de propreté.

Elle conclut que si la situation à l'intérieur de la salle donne satisfaction, il faut désormais s'occuper de l'espace public.

Rachel ABREU, commissaire centrale du 10^e arrondissement, tient à rappeler certaines actions de la Préfecture de Police. La SCMR est au cœur de la ZSP 10-18 (Zone de Sécurité Prioritaire) appelé le « Quartier de reconquête républicaine du nord de Paris ». Des moyens de police supplémentaires sont ainsi dédiés. Les effectifs du commissariat du 10^e arrondissement y œuvrent quotidiennement, ainsi que les forces supplétives (CRS, compagnie d'intervention, gendarmerie mobile). Des équipages sont ainsi fidélisés : la BTC 10-18. La circonscription a en effet dû s'adapter aux horaires étendus de la salle. Toutefois, il n'y a pas d'équipage ZSP dédié le matin, ce sont donc des équipages locaux de Police secours qui s'occupent de la surveillance des abords dès 9 heures, jusqu'à la prise de service des services VTT du commissariat, eux-mêmes relayés en début d'après-midi par la BTC 10-18. À ces patrouilles sur le terrain s'ajoute une surveillance vidéo de tout le secteur en direct du Commissariat.

Depuis l'ouverture de la salle, 2495 opérations de sécurisation ont été dédiées aux abords immédiats de la SCMR, qui ont mené au contrôle de 9504 personnes (chiffres arrêtés au 31 octobre 2019). Sur ces contrôles, environ 24 % se sont révélés positifs, c'est-à-dire qu'ils ont donné lieu à une infraction pénale, pas forcément liée directement aux stupéfiants (représentant 1659 infractions, soit moins de 18 % des contrôles). Ces chiffres sont importants, reconnaît-elle, et sont néanmoins en baisse : la gestion de l'espace public par la Préfecture de police semble se stabiliser, puisque les moyens dédiés sont identiques et voient moins d'interpellations et de contrôles positifs.

Les interpellations sont en baisse, et concernent surtout du petit deal de rue. Elle ne nie pour autant pas l'effet report, dans la Cour des taxis, la rue de Maubeuge, ou en souterrain. Elle reconnaît la présence de toxicomanes sur le site qui ne sont pour autant pas des usagers de la salle et viennent s'approvisionner dans le secteur. Une délinquance - faible certes - est induite par la présence de toxicomanes, pas à la SCMR directement. Elle se réjouit qu'il y ait très peu de violences physiques tournées vers les riverains, celles-ci ayant lieu entre les usagers. Elle explique qu'il y a même moins de délinquance dans ce secteur que dans le reste de l'arrondissement, et reconnaît enfin qu'il y a énormément d'incivilités.

Mme la Maire tient à remercier les mobilisations de la Préfecture de police qui mettent les moyens nécessaires dans cette zone et entend ce que subissent les riverains. L'inscription dans la ZSP a donné des effectifs supplémentaires nécessaires. La hausse

de la consommation d'alcool et l'épidémie de crack est malheureusement généralisée à toute la ville.

Cette consommation d'alcool a de nombreuses implications (épanchement d'urine, incivilités, bruit, propreté...) et nécessite une mobilisation très forte, prise en compte par les services de sécurité de la Ville et de Police nationale. Ce phénomène massif, relativement récent, complique la vie de riverains.

Antoine BASTIDE, directeur de cabinet d'Anne SOUYRIS, adjointe à la Maire de Paris, en charge de la santé, souhaite apporter un élément sur la médiation. Il propose une rencontre avec la maraude de médiation présente sur le terrain, mais peu visible par les habitants. Cette maraude n'a pas vocation à se substituer à celles déjà en place.

Alexandra CORDEBARD constate que cette maraude n'a pas encore pris sa pleine efficacité au sein de ce comité.

Ruth GROSRICHARD estime qu'au-delà de la médiation, il faut une personne dont la fonction serait de réduire la stagnation aux abords de la salle et toutes les implications négatives. Cette demande revêt un caractère d'urgence, d'autant que la stagnation commence le matin et se tient même le dimanche.

Mme la Maire entend et indique que des outils existent, qu'ils doivent être rendus efficaces et plus visibles.

Jean-Raphaël BOURGE, de l'association Action Barbès, veut évoquer deux points. Il se félicite de la prochaine végétalisation annoncée, et de celle qui existe déjà de pieds d'arbres et est bien entretenue. C'est un marqueur que cela ne va pas si mal dans le quartier. La végétalisation des habitants rue Saint-Vincent-de-Paul serait impossible dans d'autres endroits. Il faut bien suivre l'entretien, avec une attention particulière. Mais surtout il rappelle que la présence de toxicomanes depuis longtemps vient de la proximité de la Gare du Nord, pas de la salle de consommation récente. En prévision des travaux de la gare, il souhaiterait que soient mis, de manière anticipée, malgré les relations qu'il juge délicates entre la Ville et la SNCF, des lieux qui puissent accueillir en journée les sans domicile fixe.

Christian ROBLÉDO, du collectif des Parents SCMR75, rebondit : la rue ne semble pas si sale ni dangereuse, même s'il reconnaît que des progrès restent à faire. Il a habité dans le 15^e, comme sa jeune fille, et il ne voit pas de grande différence. Ensuite, il ne sent pas non plus de différence depuis l'installation de la SCMR : les attroupements ne sont pas si nombreux, et le quartier pas plus sale. Il n'y a pas non plus de sentiment d'insécurité accru par rapport aux autres quartiers de Paris. Enfin, il lui semblait qu'un engagement avait été pris d'ouvrir d'autres salles dans Paris.

François JOUVE, directeur Paris Est des parkings INDIGO, communique que 201 personnes ont été évacuées du parking sur la période janvier-octobre 2019, dont 31 personnes seulement sur le mois d'octobre, parmi lesquelles 19 ont été identifiées

comme des personnes consommatrices de drogues. Au 31 octobre 2018, ce chiffre était de 555, contre 4440 en 2017. La diminution des intrusions dans le parking est très nette, commente-t-il, notamment depuis juin 2018, date à laquelle ont été installés les barreaudages au niveau des escaliers.

Une tôle sera installée sur l'issue de secours puisqu'elle est régulièrement fracturée. Il constate un déport de consommation vers le square Magenta et dans le parking Alban-Satragne et le long de la ligne 4 du métro, notamment sur les parkings de Réaumur-Saint-Denis et Turbigo-Saint-Denis.

Alexandra CORDEBARD souhaite remercier la SNCF pour le travail de grande qualité mené conjointement sur les questions du travail social et de l'errance, et particulièrement Mme GIRARDIÈRE pour son efficacité.

Odile GIRARDIÈRE, référente sociale SNCF de la Gare du Nord, ne peut communiquer beaucoup d'informations à propos du projet « Gare du Nord 2024 ». Elle confirme toutefois que la demande des 200 mètres carrés concernant des actions en direction des personnes en errance, a été entendue. Le travail se fera en partenariat avec des associations.

Cela fait deux ans qu'elle est en poste, et qu'elle suit et traite les appels de ses collègues de la gare et des trains sur les problématiques d'errance et de toxicomanie. Depuis l'extension des heures d'ouverture, elle n'a plus reçu un seul signalement de toxicomane de la part de la police ferroviaire. Elle ne prend pas cela pour acquis. Elle remarque que les opérations solidarité démontrent que cette extension des horaires correspond aux besoins des usagers. Ils le lui disent eux-mêmes le matin lorsqu'elle les rencontre tôt : ils ont maintenant un lieu accueillant le matin pour se reposer et consommer. C'est donc une vraie réponse à un vrai besoin.

Karine MAZLOUMIAN remarque qu'il n'y a pas eu d'espace d'hébergement prévu au moment de la décision de l'emplacement où établir la salle. Certaines personnes dorment déjà aux abords de la salle.

Mickaël LEMENN regrette et rappelle que la sanisette rue Ambroise-Paré se retrouve souvent dans un état déplorable. La presse relayait l'engagement de la fermer temporairement. Qu'en est-il ? et de la possibilité évoquée d'y accoler un urinoir extérieur ? Qu'en est-il également des interventions de la brigade anti-incivilité de la DPSP ?

S'adressant à Mme Rachel ABREU, il souhaite savoir ce qu'il en est des trafics qui ne sont pas de stupéfiants : les marchés de la misère. Qu'en est-il des caches de crack ou de cigarettes ? Enfin, il souhaiterait connaître le budget dédié à la salle.

Mme la Maire s'engage à apporter des éléments budgétaires complets, détaillés et éclairés dans un souci de transparence lors d'une prochaine réunion.

Sylvia NGUYEN DANG estime, hors fonctionnement, que le budget s'établit à 1,8 million d'euros en année pleine. Ce montant est provisoire, puisqu'il faut ajuster les équipes.

Rachel ABREU note que la vidéosurveillance ne permet pas d'intervenir très rapidement. Il y a en effet une lutte contre le marché de la misère, appuyée par la Ville et encadrée par la Police. La situation s'est nettement améliorée lors des dernières années. Néanmoins, il y a un report, et beaucoup de vente à la sauvette qui engendre beaucoup de saisie, mais cela n'est pas propre au secteur, comme la consommation d'alcool ou la stagnation.

Mme la Maire se félicite des mesures mises en place, notamment sur la partie vente à la sauvette de la rue Guy-Patin qui se résorbe. Le phénomène semble sous contrôle, et des brigades spécialisées agissent rapidement. De même des progrès ont lieu sur le boulevard de Strasbourg.

Elle insiste sur le consensus avec la SNCF sur la prise en charge conjointe de l'errance. Les discussions sont encore en cours et s'avèrent fructueuses et actives.

Concernant les intrusions, elle note une baisse très significative sur les parkings, de même que dans les signalements d'intrusion dans les immeubles. Toutefois, il faut garder une vigilance particulière au 19 rue Saint-Vincent-de-Paul avec les services de sécurité de la Ville, qui pourraient prendre conseil auprès des agents de la Police nationale.

Des moyens supplémentaires ont été mis à disposition de la propreté, notamment en termes de mécanisation et de passages. Des ajustements pour faire encore mieux seront discutés avec les équipes techniques.

La question de la médiation, quant à elle, a déjà été extrêmement portée par les habitants. Les réponses techniques existent, mais ne semblent pas connectées comme il convient. Une réunion technique pourra alors avoir lieu entre quelques habitants, la salle et la maraude de la Ville afin que la connexion se fasse de manière efficace. Des ajustements peuvent se montrer rapidement efficaces et perçus comme tels par les habitants.

Pour ce qui est de la sanisette, Decaux s'est excusé de ne pouvoir participer à la présente réunion. Elle a échoué à obtenir des chiffres qui puissent différencier septembre et octobre. Elle ne s'est pas engagée dans la presse à fermer cette sanisette, rectifie-t-elle, mais au contraire s'est toujours engagée à être pragmatique et envisager cette fermeture si celle-ci ne se fait pas au détriment des halls d'immeuble.

Enfin, elle rappelle qu'elle se tient personnellement disponible pour les acteurs du quartier et de la salle. Des réunions comme celle-ci doivent continuer d'avoir lieu.

Ruth GROSRICHARD remarque que les comptes rendus des comités de voisinage disponibles en ligne ne le sont que jusqu'en décembre 2017.

Mme le Maire indique que la mise à jour du site de la mairie a été réalisée.

Ruth GROSRICHARD rappelle que Mme CORDEBARD avait évoqué lors de la réunion précédente le renforcement des maraudes Gaïa par celles de l'unité d'assistance aux sans-abris, or elle a remarqué des sans-abris dans sa rue, elle souhaiterait en savoir davantage.

Alexandra CORDEBARD répond que le dispositif d'accueil est saturé et la Ville est en discussion avec l'État en vue du plan hiver, ce qui devrait débloquer des places. L'UASA connaît parfaitement les personnes concernées par cette problématique. Elle privilégie le signalement en mairie car c'est le plus efficace.

Stéphane BRIBARD remercie la Mission Métropolitaine de Prévention des Conduites à Risque (MMPCR) qui a pu éditer la mise à jour du document de la salle de consommation et sur les différents éléments de contact. Il se dit désolé que le précédent compte rendu soit parvenu avec un tel délai.

Mme la Maire indique que la date du prochain comité n'est pas fixée. Par ailleurs, elle se dit en soutien du côté de ceux qui portent des projets de réduction des risques. Pour autant, elle n'est pas candidate à ouvrir une seconde salle dans le 10^e arrondissement.

La séance est levée à 20 heures 37.